

**Projet de règlement grand-ducal
portant délimitation des régions de Police**

Avis complémentaire du Conseil d'État

(3 juillet 2018)

Par dépêche du 15 juin 2018, le Premier ministre, ministre d'État, a saisi le Conseil d'État d'amendements au projet de règlement grand-ducal sous rubrique, élaborés par le ministre de la Sécurité intérieure.

Au texte des amendements étaient joints un commentaire et une version coordonnée du projet de règlement grand-ducal tenant compte des amendements.

Le ministre de la Sécurité intérieure a demandé au Conseil d'État d'accorder un traitement prioritaire au projet de règlement sous examen.

Les amendements n'appellent pas d'observation particulière.

Observations d'ordre légistique

Sans observation.

Ainsi délibéré en séance plénière et adopté à l'unanimité des 21 votants, le 3 juillet 2018.

Le Secrétaire général,

s. Marc Besch

Le Président,

s. Georges Wivenes